

A nos membres

Après notre assemblée générale au Sonnenhof, dont vous trouverez ci-joint le compte rendu, un orage politique s'est déclenché sur la santé publique dans notre pays, observé avec regret bien au-delà de nos frontières. Cet orage n'a pas causé de dommages vraiment importants pour le moment en ce qui concerne **les prestations des médecines complémentaires**, mais il constitue un signal très négatif, à long terme probablement aussi pour les pays voisins.

Comme nous l'avions décidé au cours de notre assemblée générale, nous avons insisté – malheureusement sans succès – auprès du conseiller fédéral Pascal Couchepin peu avant que tombe son verdict, pour que les prestations appréciées et démontrées des médecins diplômés en médecine conventionnelle et complémentaire ne soient pas discréditées. Le chef du Département de l'intérieur nous a fait part de sa décision début juillet, dans un courrier signé personnellement. Il affirme en particulier que **«l'efficacité et l'adéquation de ces prestations ne sont pas suffisamment prouvées»** et que **«la satisfaction des patients et le libre choix des méthodes de traitement ne peuvent compenser cette insuffisance de preuves»**.

Décisions négatives malgré des résultats d'étude positifs

A plusieurs reprises, l'Association des médecins d'orientation anthroposophique a demandé – en vain – à l'**Office fédéral pour la santé publique** (OFSP) les résultats détaillés motivant ce pas en arrière. Comme vous le savez sans doute déjà, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss avait doté de sept millions de francs en 1999 un projet unique en son genre, le programme d'évaluation des médecines complémentaires (PEK) qui avait fourni des résultats étonnamment favorables à celles-ci. Sur les 178 études cliniques sélectionnées quant à **l'efficacité de la médecine d'orientation anthroposophique**, 170 étaient positives, 7 étaient neutres et une seule négative.

Peter Heusser, membre depuis de nombreuses années du comité de gestion du PEK, et récemment devenu médecin-chef de la Lukas Klinik, a écrit en septembre 2005 dans la lettre de la Section médicale du Goetheanum aux médecins: «Les résultats montrent que les

En annexe vous trouverez

- *le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mai 2005*
- *la nouvelle brochure n° 757 «Les forces germinatives de la Tri-articulation sociale»*

La médecine deviendra une science spirituelle. Elle était reconnue pour telle dans les temps anciens, et elle le sera de nouveau dans le futur.

*Rudolf Steiner, Conférence du 16 novembre 1917
GA 178, page 74*

La science n'est-elle que peur et fuite devant le pessimisme? Une subtile défense contre – la vérité?

Friedrich Nietzsche, Naissance de la tragédie, Essai d'autocritique, § 1

S'il n'y avait qu'une seule vérité, on ne pourrait faire cent toiles sur le même thème.

Pablo Picasso

médecins d'orientation anthroposophique **coûtent moitié moins chers** que les médecins conventionnels. De plus, les patients traités selon des méthodes de médecines complémentaires sont **plus satisfaits** et présentent moins de réclamations quant aux effets secondaires. Les médecins de médecines complémentaires **traitent plus de malades chroniques**, ils prescrivent moins de médicaments et **consacrent plus de temps** au conseil des patients.»

Il n'est donc pas étonnant que, dans la première version du rapport final du PEK, il ait été recommandé de laisser la médecine d'orientation anthroposophique, l'homéopathie et la phytothérapie dans l'assurance de base. Mais cette recommandation fut finalement **rayée de la version définitive**, probablement sur instruction de Pascal Couchepin. Il est cependant intéressant que la phrase suivante n'ait pas été rayée: «Dans une culture étatique d'orientation pluraliste, **la diversité de l'offre médicale est souhaitable.**»

La publication des études PEK est essentielle!

Indépendamment de cette regrettable sentence politique émise par un seul conseiller fédéral, il est **d'une importance vitale pour l'avenir des médecines complémentaires**, et pas seulement en Suisse, que les précieux résultats de l'étude soient publiés. L'OFSP avait promis en septembre 2004 de traiter en priorité la diffusion des résultats mais, en décembre, Pascal Couchepin s'est subitement mis en travers de tout projet de publication. Par bonheur, différentes personnalités s'occupent depuis quelque temps de réunir les moyens financiers nécessaires pour surmonter les obstacles placés en partie par l'administration ou certains chercheurs isolés.

La publication des études PEK permettrait de démontrer, non seulement dans les cercles scientifiques mais aussi aux autorités, aux assureurs et au grand public, que **les médecines complémentaires et leurs méthodes sont au moins aussi performantes** que la médecine conventionnelle, **voire significativement meilleures**. Ceci est extrêmement important, dans la perspective des débats parlementaires qui commenceront dans un an et de la votation populaire dans quelques années sur l'initiative «Oui aux médecines complémentaires».

Initiative «Oui aux médecines complémentaires»

Un rayon de lumière dans tous les événements décourageants décrits plus haut: avec beaucoup de prévoyance, un cercle important représenté par le «ffg – forum pour une médecine intégrale» a préparé pendant trois ans et lancé en septembre 2004 une initiative populaire en faveur des médecines complémentaires. Grâce au forum et ses mécènes et grâce à votre soutien actif, **le nombre impressionnant de 165'000 signatures** a déjà pu être réuni six mois avant la date limite. Le 15 septembre 2005 – à la suite d'une conférence de presse – **138'978 signatures certifiées ont pu être déposées** sur la terrasse ensoleillée du Parlement, dans des boîtes ornées des armes du canton respectif, portées par des représentants de différents groupes professionnels. Des affiches peintes à la main, tenues par de joyeux enfants de l'école Rudolf Steiner «Schlössli» à Anet, des bouquets de soucis fraîchement cueillis par WELEDA et des ballons blancs ornés du logo de l'initiative donnaient à l'occasion une touche festive mais solennelle – en présence de nombreux sympathisants.

Début octobre, la Chancellerie fédérale a confirmé dans une communication à la presse que pratiquement toutes les signatures remises sont authentifiées (138'724) et que **l'initiative est désormais acceptée** dans les bonnes formes. Le Conseil fédéral a donc chargé le Département fédéral de l'intérieur, en collaboration avec les Départements fédéraux de justice et police, des finances et de l'économie, d'élaborer au plus tard pour le 15 septembre 2006 **le projet d'un message du Conseil fédéral au Parlement**. Ainsi commence une phase exigeante de démarchage pour créer les meilleures conditions possibles à la discussion qui se déroulera probablement en 2007 à Berne.

Selon ce que feront les deux chambres – se mettre d'accord sur une contre-proposition ou faire voter directement l'initiative –, nous aurons à **décider dans deux ou trois ans sur ce souhait populaire**. Les votants suisses auront ainsi la chance unique d'ancrer dans la Constitution une prise en compte complète des médecines complémentaires – aussi bien au niveau cantonal que fédéral – et de **rétablir leurs prestations dans l'assurance de base** dont elles ont été exclues de façon injustifiée.

Oui à l'initiative «sans OGM» le 27 novembre 2005

Deux ans et demi seulement après son lancement, l'initiative populaire «pour des aliments produits sans manipulations génétiques», est mise à la consultation. Elle exige une solution transitoire de cinq ans à l'article 120 de la Constitution, prescrivant **une agriculture exempte d'organismes manipulés génétiquement**. Pour les promoteurs de l'initiative, la loi sur les technologies génétiques n'est pas assez restrictive. Ils exigent l'interdiction de l'introduction ou de la mise en circulation de plantes manipulées génétiquement et capables de se reproduire (parties de plantes ou semences). **Le moratoire de cinq ans** doit également s'appliquer aux animaux modifiés génétiquement destinés à l'agriculture ou à la consommation.

Avec une trentaine d'autres organisations, **anthrosana s'est associée à l'initiative** afin de protéger la Suisse contre les dangers et les dégâts déjà causés par les technologies génétiques dans l'environnement et la santé du public. Il est impossible de faire cohabiter deux sortes d'agriculture, l'une exempte de produits manipulés génétiquement et l'autre les utilisant, en particulier dans notre petit pays. Les pollens et les insectes ignorent les frontières! La circulation non contrôlée d'organismes génétiquement manipulés **menace en particulier l'agriculture biologique et biodynamique**.

Pour ces raisons et de nombreuses autres, nous vous demandons de **voter oui pour l'initiative le 27 novembre** – dans l'intérêt de notre santé et d'une agriculture concurrentielle fournissant des produits alimentaires de haute qualité! Le succès de l'initiative constituerait de plus un signal important pour la Communauté européenne, très divisée à ce sujet et sous pression des Etats-Unis.

Un projet de recherche anticonstitutionnel: SESAM

Dans le cadre d'un nouveau projet national pour le développement de la santé mentale de la population, la Faculté de psychologie de l'université de Bâle lance **un projet de recherche unique au monde, SESAM (Swiss Etiological Study of Adjustment and Mental Health)**. Pendant vingt ans doivent être recherchés quels facteurs

Les patients souhaitent des médecines complémentaires

Un sondage représentatif de «Polyquest» au printemps 2005 a montré que 31% des personnes interrogées ont été traitées au moins une fois selon des méthodes de médecines complémentaires. 87% d'entre elles sont convaincues de l'efficacité du traitement. 87% pensent que les cinq méthodes de médecines complémentaires doivent rester dans le catalogue des prestations de l'assurance de base.

En août 2005, 74 parlementaires ont répondu à une enquête adressée par écrit au Conseil national et au Conseil des Etats. 70% partagent l'opinion ci-dessus et seulement 13,5% sont contre.

Les plantes génétiquement manipulées présentent toujours des risques imprévisibles pour la nature. Les technologies génétiques sont démodées et créent une relation de dépendance entre agriculteurs et fabricants.

Florianne Koechlin, docteur en biologie. Basellandschaftliche Zeitung, 1^{er} octobre 2005

De plus en plus, les gens veulent manger et boire des produits non manipulés génétiquement: en 1999, les deux tiers de la population déclarait accepter un surcroît de prix de 10%. Selon une enquête d'«Isopublic» en 2004, 83% des personnes sondées veulent consommer des produits sans OGM.

Brochure «Conscience et Santé» n° 757

Les forces germinatives de la Tri-articulation sociale

La philosophie actuelle n'est guère adaptée à résoudre les problèmes de notre société, comme le montrent chaque jour les gros titres des médias: guerre, faim, chômage et pollution. Ces questions sociales toujours plus pressantes confinent de plus en plus à des questions de salutogénèse voire thérapeutiques.

Dans cette version révisée de sa brochure, Christof Lindenau ne critique pas les outrances et les misères de notre société, mais tente de faire comprendre la tripartition sociale de Rudolf Steiner à l'exemple du chômage. A long terme, il s'agit de libérer chacun de l'uniformisme et la société de ses contraintes.

biologiques, psychiques, familiaux et sociaux influencent le développement de la santé mentale de l'enfant et l'adolescent. **Plus de 3 000 enfants** doivent être suivis dans le cadre de cette étude, **depuis la douzième semaine de grossesse** – avec diagnostic prénatal et analyse génétique systématiques! – jusqu'à l'âge adulte, ainsi que leurs parents et grands-parents.

L'objectif ambitieux et complètement irréaliste de ce projet SESAM est explicité dans le résumé ci-dessous du **Fonds national** qui, une fois de plus – comme pour la recherche sur les cellules souches – a accordé un crédit de **10 millions de francs avant même l'examen indispensable par la commission d'éthique**: «Les souffrances personnelles mais aussi les frais exorbitants causés rendent urgent de comprendre les cheminements qui produisent des perturbations mentales et l'inadaptation à la vie en société. Les résultats de SESAM permettront à la science, aux responsables politiques et aux générations futures **d'améliorer le bien-être psychique dans notre pays à long terme**. SESAM promeut en premier lieu la santé de la population suisse.»

Par bonheur, la problématique liée à ce projet de recherche a déjà été débattue dans les médias suite à **la pétition pour la protection de la dignité humaine**, lancée par l'association «Basler Appell gegen Gentechnologie» et soutenue par le «Comité de protection de la dignité humaine». Cette pétition demande à la Commission éthique des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne (EKBB) **d'interdire le projet SESAM** sous la forme actuelle car il constitue une atteinte à la Constitution. Les analyses génétiques sur les enfants dans des buts de recherche sont interdites. Conformément à l'article 119 de la Constitution, «le patrimoine génétique d'une personne ne peut être analysé, enregistré et communiqué qu'avec le consentement de celle-ci ou en vertu d'une loi.»

Pour les 3 000 enfants examinés à partir de la douzième semaine de grossesse dans le projet SESAM, une analyse génétique ne pourrait être autorisée que si elle s'avérait médicalement nécessaire pour la santé de l'enfant. **Pour les personnes qui ne peuvent accorder leur consentement**, et c'est le cas des enfants jusqu'à leur majorité, la recherche génétique **sans bénéfice personnel** et donc à des fins tierces est donc **anticonstitutionnelle!**

Pour terminer, nous souhaitons attirer votre attention sur la brochure ci-jointe «**Les forces germinatives de la Tri-articulation sociale**». Elle a été révisée et rééditée par notre partenaire en France, l'association APMA. Christof Lindenau traite dans cette brochure de **l'idée toujours actuelle de Rudolf Steiner sur la tripartition sociale** (on préfère aujourd'hui le terme de tri-articulation), qui pourrait aider à résoudre de nombreux problèmes dans le monde mais qui ne reçoit encore qu'un écho médiocre.

Avec nos chaleureuses salutations et tous nos remerciements pour votre fidèle soutien, nous vous adressons nos vœux pour un automne coloré et un hiver lumineux.



Dr Michael Werner, président



Herbert Holliger, responsable de gestion



Case postale 128
4144 Arlesheim
Téléphone 061 701 15 14
Téléfax 061 701 15 03
E-Mail info@anthrosana.ch
Internet www.anthrosana.ch